

PERMANENCES MEDECINS :

Les patients doivent composer le 15.

PERMANENCES PHARMACIES :

Non communiquées.

AMBULANCES :

Ambulances Vincent : 04 73 51 23 23

CABINETS INFIRMIERS :

Beaufils - Goncalves - Delorme - Farnier :

Tél. : 04 73 53 15 82

Thoury - Allaire - Jardin : 06 28 32 35 26

Vander Cam : 07 83 34 04 09

Girou Florent : Tél. : 06 28 49 10 57

Chevreux Mélanie : 07 60 26 41 35

Juillard-Condat Chrystel : 06 28 49 10 57 ou

07 60 26 41 35

VETERINAIRES : 04 73 51 29 21 (animaux de

ferme). 04.73.53.64.44 (animaux de compagnie, bovins, chevaux).

DEPANNERS/REMORQUEURS :

Garage COMBE SARL 04 73 53 19 13

Tony SUAREZ 04.73.53.04.37 -

06.08.30.34.86

Garage Flo Flash Auto 04 73 51 01 58

TAXIS :

DENIS: 04 73 53 00 17/ 06 85 92 71 23

TAXI DID DUPOUX Didier :

06 69 16 96 59 ou 04 73 94 48 10

Taxi LE BERT : 06.29.51.66.16

Taxi VINCENT : 04 73 51 23 23

URGENTES: POMPIERS 18**GENDARMERIE :** 04 73 53 00 00 ou 17

Ouverture les mardis et samedis de 8h à 12h.

VICTIMES DE VIOLENCES CONJUGALES :

3919 (N° gratuit et anonyme)

PERMANENCES JURIDIQUES gratuites du

CIDFF en Mairie sur rdv au 06 62 00 60 53

SERVICES D'AIDES A DOMICILE**- A.D.M.R. ABRI :** 11 Place de la Cité

Administrative - Tél. : 04 73 51 30 68

- ANTARÈS SERVICES : 1 Place de la Cité

Administrative - Tél. : 04 73 80 04 56

- APAMAR : 17 Avenue de la Gare

Tél. : 04 73 43 75 84

RELAIS PETITE ENFANCE

9 av. de Thiers - Tél. : 09 81 46 23 68

rampeccourpiere@cctdm.fr

● Locaux sociaux (à côté de la bibliothèque)**EFS (Espace France Services)**

Ouverture : mardi de 9h/12h30, mercredi 9h/12h30

et 14h/17h30, jeudi 9h/12h, vendredi 9h/12h30 et

14h/17h et samedi 9h/12h30

MISSION LOCALE : tous les lundis avec ou

sans rendez-vous. Tél. : 04 73 80 49 69 ou

06 71 80 86 86. accueil@mission-locale-

thiers.com

SOLILHA (Améliorer l'habitat ancien -**subventions aux propriétaires) -** Sur RDV

- les 1ers mardi du mois de 10h à 12h

- les 3èmes mardis du mois de 10h à 12h

https://tinyurl.com/solihha-pig-courpiere.

Ou par téléphone au : 04.51.00.91.11.

PASSERELLE : permanences les jeudis de 8h30 à

17h uniquement sur rendez-vous. Contact: PLA-

CET Mélanie au 07-54-35-42-66 ou par mail à

melanie@passerelle-thiers.fr

ASSISTANTES SOCIALES : Maison des

solidarités à Thiers 04.73.80.86.40 de 9h à 12h et

de 14h à 17h.

CPAM : sur RDV au 3646 ou via mon compte

AMELI : les mardis de 8h30 à 11h45, les

mercredis de 9h à 12h en visio et les jeudis à partir

de 14h.

CAF : Permanence tous les mercredis de 9h à 12h et de

13h30 à 15h30. Uniquement sur rendez-vous.

Prenez rendez-vous sur Caf.fr/Ma Caf.

CARSAT : sur RDV au 3646, demander le service

social

OPHIS : ☎ 04 73 41 16 16**LA POSTE :** horaires d'ouverture : Le lundi,

jeudi et vendredi de 9h à 12h et 14h à 17h. Le mardi

de 10h à 12h et 14h à 18h. Le samedi de 9h à

12h. *Fermé le mercredi***CONCILIATEUR DE JUSTICE :** en mairie, les 1er et

3ème mercredis du mois de 14h30 à 17h

sur rendez-vous uniquement au 06.07.82.90.83 ou

guy.delscaux@conciliateurdejustice.fr

● ÉTAT-CIVIL**Toutes nos condoléances à la famille de :**

- Manuela MARTIN-MATEOS ROYER,

veuve MEDIAVILLA décédée le 5 janvier 2023

● CIMETIÈRE**Du 01/10 au 30/04 :** ouvert de 8h à 17h**Du 01/05 au 30/09 :** ouvert de 8h à 19h30

VIVRE À COURPIÈRE

Journal de la Ville de

N° 10/2023 Semaine du 09 mars au 16 mars 2023La Mairie sera exceptionnellement fermée le **lundi 13 mars de 9h à 10h30** pour une formation.

● ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES 2023 : MALGRÉ UNE FACTURE ÉNERGÉTIQUE QUI DEVRAIT EXPLOSER, DES AMBITIONS POUR COURPIÈRE

Le Conseil Municipal du 27 février dernier a examiné la situation budgétaire de la Commune et les premiers objectifs du budget 2023 qui sera voté à la fin mars.

L'exercice 2022 a été marqué par les conséquences de l'inflation (estimée à 7%), les premiers effets de la crise énergétique (hausse de l'électricité et des carburants), la reprise en année pleine de l'ensemble des services municipaux à la population après deux années de confinement en 2020 et 2021.**Au niveau local, le budget de fonctionnement est une nouvelle fois marqué par de fortes variations concernant les échanges financiers avec la Communauté de Communes Thiers, Dore et Montagne dans le cadre de la rétrocession de la compétence école puis de nombreux équipements (2 gymnases, 2 écoles, la Poste, la gendarmerie) depuis 2020.**

Par ailleurs, il arrive que des mouvements financiers importants nous échoient sur une seule année comptable alors que la dépense concernait deux années c'est le cas en 2022 pour les dépenses du périscolaire.

À ce jour, le 27 février, nous préparons le budget 2023 en attendant toujours le montant de la dépense estimée par Thiers, Dore et Montagne à mettre dans notre budget pour le service commun école. Ces mouvements financiers avec la Communauté de Communes Thiers, Dore et Montagne devront être stabilisés à compter de 2023.

Ils sont responsables de près de 400K€ de dépenses dites nouvelles sur un total de 3.5 millions d'euros de fonctionnement en 2022 et ils faussent nos appréciations sur l'évolution réelle de nos dépenses sur plusieurs années. D'autres charges ponctuelles sont enregistrées comme le contentieux de 2013 sur les remparts (80K€) ou l'inscription comptable de la sortie d'actif des ateliers relais, dont les baux se sont interrompus au début des années 2010. Malgré cela et sans augmentation des impôts locaux par la Commune, avec une stagnation des dotations d'Etat et des recettes fiscales, on a pu dégager un autofinancement satisfaisant permettant de financer une année importante au niveau des investissements.**En 2022, la Commune a investi près de 1.9 million d'euros TTC avec des réalisations marquantes et ce, sans recours à l'emprunt et avec des subventions conséquentes, comme :****- l'achèvement de la rénovation de la salle d'animation et l'agrandissement des locaux de la bibliothèque en médiathèque** (440k€ payés sur 2022 avec un financement extérieur de 57%) ;**- le suivi des travaux de l'Espace France Services** ouvert depuis Août 2022 et pris en charge par Thiers, Dore et Montagne ;**- la finalisation de la restauration extérieure de l'église St Martin** inaugurée en juillet dernier (102k€ avec un financement extérieur de 80%) ;**- la poursuite des travaux de mise aux normes de l'assainissement collectif et des réseaux d'eaux pluviales sur la rue du 8 mai et l'avenue du Général Leclerc** (742k€ sur le budget principal). Le budget principal prend en charge les réseaux d'eaux pluviales et l'aménagement de surface ainsi que l'enfouissement des réseaux secs et le budget annexe, les réseaux d'assainissement collectif ;**- la poursuite des travaux de maintenance et de rénovation des écoles maternelle et primaire** (78k€ pour les ouvrants, l'étanchéité, électricité, la peinture,...) ;**- la poursuite de travaux de la place Jules Ferry** (159k€), première place rénovée du centre bourg qui devrait se poursuivre sur les rue principales avec **Petites Villes de Demain pour lesquelles de nombreuses études et concertations ont été menées en 2022** accompagnées d'un audit du complexe sportif **Bellime-Gardette** (57.5k€ pour lequel nous espérons un financement d'Etat à 72 %) ;**- l'amélioration de l'éclairage public** de la commune (81k€) ;**- la maintenance des bâtiments communaux** avec le changement en urgence du **chauffage du gymnase Charpentier** (6k€) et l'acquisition de matériels divers (signalisation, mobilier urbain, informatique, équipements, ...) pour un montant de 34.5k€.**- de nombreux travaux en régie par les services techniques municipaux** ont permis de répondre à des besoins de maintenance, à des demandes d'associations locales et de diminuer le coût des chantiers importants comme celui de la salle d'animation.

2023 face aux factures énergétiques

Comme les familles et les entreprises, **les Communes seront confrontées en 2023 à une forte inflation, à la cherté accrue des emprunts et des travaux.** La facture énergétique sera une préoccupation majeure et reste à ce jour sans réponse concrète de la part de l'Etat pour atténuer l'envolée du prix de l'électricité. Face à ces incertitudes, **le budget primitif 2023 prévoit un doublement prévisionnel de la facture énergie qui s'élevait en 2022 à 175k€.** Cette charge insoutenable pourrait, elle, continuer à s'envoler et mettre en péril les grands équilibres budgétaires de la Commune comme pour toutes les autres collectivités.

Cependant, la Municipalité ambitionne de poursuivre la mise en œuvre de son programme municipal et son plan pluriannuel d'investissement.

- la rénovation du cinéma municipal dont les travaux pourraient démarrer à la fin de l'année 2023. Cette réalisation incontournable pour préserver notre cinéma estimée à 1 million d'euros TTC devrait avoir un financement conséquent avec des subventions attendues pour un total estimé à 70% de son coût.**- les travaux de la Place Jules Ferry** vont s'achever (220k€ en 2023).**- l'année 2023 devrait se situer au même niveau de dépenses d'investissement qu'en 2022 avec la finalisation du règlement des chantiers importants des années antérieures :** salle d'animation (220k€), assainissement de l'avenue Leclerc (115k€), toiture de l'église (10k€),...

Suite page 2

● PERMANENCE DU MAIRE

Madame Le Maire, Christiane SAMSON, reçoit sur rendez-vous.

● PERMANENCES DES ADJOINTS

Laurent CLIVILLÉ (affaires générales, tranquillité, personnel communal, conseiller défense, référent ambroisio) : sur rendez-vous du lundi au vendredi, les après-midis

Catherine MAZELLIER (vie associative, culture, sports) : sur rendez-vous, du lundi au vendredi à partir de 17h00

Eric DOUBTSOF (finances, emploi, vie économique) : sur rendez-vous

Géraldine FRANZKOWIAK (solidarité, séniors, handicap) : tous les jeudis de 10h à 12h ou sur rendez-vous

Mohammed OULABBI (écoles, petite enfance, jeunesse) : tous les lundis de 9h15 à 11h15

Danielle TOURON (attractivité - tourisme et patrimoine) : sur rendez-vous

René GOSIO (travaux, entretien, propreté) : sur rendez-vous

Conseillers municipaux Délégués :

Thierry CIERGE (urbanisme)

Bernard PFEIFFER (développement durable, projets structurants)

Jean-Baptiste CHALUS (villages et quartiers et festivités)

Conseillers municipaux : ALEJO Élodie, ANGELI Sylvie, BEAUGER Élodie,

BECOUZE Yves, BOUSSUGE Jeanine, BURIAS Aude, CAYRE Philippe, DUCHER Eric, EPECHE Huguette, QUÉRÉ Michel,

LAFORÉ Dominique, LAVEST Jean-Michel, MOULIN Eric, LIMOUZIN Lydie, ROCHE-LACOMBE Isabelle, SALGUEIRO Carole,

Elu d'astreinte : 06.30.65.81.64

● PERMANENCES DES CONSEILLERS DÉPARTEMENTAUX

En Mairie de Courpière :

- **Eric DUBOURGNOUX** : les 1^{er} et 3^{ème} mardis de chaque mois de 10h à 12h (06.08.30.25.68) -

eric.dubourgnox@wanadoo.fr ou eric.dubourgnox@puy-de-dome.fr

- **Aude BURIAS** : les 2^{ème} et 4^{ème} mercredis de chaque mois de 14h à 16h (04.73.53.01.21)

aude.burias@puy-de-dome.fr

MAIRIE

SERVICE ETAT-CIVIL ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Du lundi au vendredi, de 9h00 à 12h15 et de 13h45 à 17h15. Accueil possible dès 8h30 sur rendez-vous uniquement.

En cas d'urgence, en dehors des horaires d'ouverture de la mairie, prière de contacter le numéro d'astreinte : 06.30.65.81.64

MÉDIATHÈQUE

Ouverte le mardi de 9h - 12h et de 14h - 18h
Mercredi et vendredi 14h - 18h
Samedi 10h - 12h

CCAS

Sur rendez-vous au 04 73 53 01 21,
Et le jeudi de 10h00 à 12h00.

SERVICE DE L'EAU

Sur rendez-vous.

SERVICE URBANISME

Accueil du public :
lundi de 14h à 17h, mercredi de 9h à 12h00 et
jeudi de 9h à 12h00.

DÉCHETTERIE GRATUITE

La déchetterie de Courpière est ouverte du **lundi** au **samedi**. Horaires : 9h15 à 12h et 13h30 à 17h15

- la poursuite de l'amélioration de l'accueil des enfants dans les écoles sera également à l'ordre du jour avec des travaux en régie municipale.

Ces projets structurants s'accompagnent de nombreuses enveloppes pluriannuelles dédiées à l'amélioration de notre cadre de vie avec une première attribuée au Conseil des Jeunes. D'autres serviront à la végétalisation de notre commune ; l'amélioration des entrées de ville, de la communication et de l'attractivité (jeu interactif numérique après le site internet) et le soutien au commerce local.

Enfin la Commune engagera près de 500k€, pour des dépenses récurrentes visant les équipements municipaux, la voirie, les chemins, l'éclairage public, la modernisation de la flotte des véhicules et des engins, l'accessibilité, la défense incendie,...

Afin de diminuer la facture d'électricité, des travaux de modernisation pluriannuelle en LED de l'éclairage public sera initiée en 2023 aux 250 points lumineux sur un total de 1200 que compte le territoire communal. Après la prolongation de l'extinction de l'éclairage jusqu'à 6h et ce programme, une économie budgétaire totale de près de 50k€ par an est attendue.

Bien entendu, la Commune souhaite tenir son engagement de ne pas augmenter le taux d'imposition en 2023 comme elle le fait depuis 2020.

Budgets annexes : la modernisation du schéma d'assainissement collectif, une priorité quotidienne.

Dans le domaine de l'eau potable, les travaux de modernisation vont se poursuivre en engageant le remplacement d'un kilomètre de réseau en moyenne par an : en 2023 se seront les rues Fleming, Pasteur et 14 Juillet (soit 310k€).

Avec les directives précises de l'État sur l'absolue nécessité de rénover l'ensemble de l'assainissement collectif de la commune, le budget d'assainissement a pris en charge depuis 2020 plus de 1 million d'euros TTC de travaux pour mettre ne séparatif les réseaux. Bien que nous ayons pu obtenir un répit auprès du Préfet dans la programmation des futurs travaux, l'échéancier des futurs chantiers est fixé jusqu'en 2028 et devrait s'achever par la rénovation de la station principale d'épuration. Ces derniers vont nécessiter de trouver un équilibre budgétaire qui devra obligatoirement passer par la hausse du prix du m3 d'assainissement fixé en 2023 à 1.36€ht soit +3% par rapport à 2022.

Vous pouvez compter sur la détermination de vos élus pour que la solidarité nationale de l'État joue pleinement pour financer ces travaux par le biais de l'Agence de l'Eau sur un niveau de modernisation lourd et dans un délai très court imposé, alors que cela aurait dû être engagé depuis plusieurs décennies.

Éric DOUBTSOF
Adjoint au Maire chargé des finances,
de l'emploi et de l'économie

Christiane SAMSON
Maire de COURPIÈRE

● PETITES VILLES DE DEMAIN

La Commune de COURPIÈRE est lauréate du programme "Petites Villes de Demain".

Dans la continuité des actions menées sur le centre-bourg et au côté de la Communauté de Communes THIERS DORE et MONTAGNE et de ses partenaires, ce programme vise à revitaliser le centre-bourg par l'expression d'un projet d'aménagement pour les 5, 10 et 15 ans à venir.

Aussi dans la poursuite de la démarche, **une réunion publique vous est proposée le jeudi 16 mars à 20h, salle d'animation.** Nous vous présenterons les réflexions, les orientations stratégiques ainsi que le programme d'actions du projet de revitalisation de la commune.

Nous vous attendons nombreux pour partager ce moment convivial.



Bien vivre à Courpière
«petite ville de demain»
Habitants, commerçants, artisans, acteurs du monde associatif... venez prendre connaissance des réflexions et de la stratégie de revitalisation de Courpière à 5-10 et 15 ans

RÉUNION PUBLIQUE
JEUDI 16 Mars 2023, à 20h00
Salle d'animation (Place de la Victoire)

La Commune de Courpière est lauréate du programme Petites Villes de Demain. Pilotée par la Communauté de Communes Thiers Dore et Montagne, et mobilisant de nombreux partenaires, ce programme vise la revitalisation de Courpière par l'expression d'un projet partagé pour les années à venir.

Après avoir rencontré plus d'une centaine de personnes, le groupement porté par Arthur Remy, urbaniste et paysagiste, revient vers vous pour la restitution des réflexions.



● CÉRÉMONIE COMMÉMORATIVE DU 19 MARS

La cérémonie commémorative du 19 mars, Journée nationale du souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc, se tiendra :

Dimanche 19 mars à 11h, au Monument aux Morts, Place de la Cité Administrative

● FÊTE DE LA 102ÈME ROSIÈRE DE COURPIÈRE

La fête de la 102ème Rosière de Courpière se tiendra cette année les 09, 10 et 11 juin 2023.

Conformément au legs universel de la famille MORIN-FOURNIOUX en date du 27 mars 1920, les jeunes filles habitant Courpière, ayant au moins 18 ans dans le courant de l'année 2023, sont invitées à déposer leur candidature à la mairie **au plus tard le 17 mars 2023.**

La future Rosière et ses demoiselles d'honneur accompagneront toutes les grandes manifestations de la Commune et s'engagent à participer à celles-ci pendant une année.

La candidature devra comporter une lettre manuscrite mentionnant les nom, prénoms, adresse, date de naissance, numéro de téléphone, profession, situation de famille, et les motivations pour être Rosière de Courpière. Elle devra être accompagnée d'une photo d'identité récente ainsi que d'une courte vidéo de présentation.



● PLANTATIONS DES ARBUSTES À LA MATERNELLE

Depuis la rentrée de septembre 2022, l'association « Fais et Ris » intervient dans les classes de CM1 de l'école primaire Jean Zay dans le cadre du projet « Puzzle de la nature » du Parc Naturel Régional Livradois Forez. Ce projet autour de la protection de la biodiversité par des continuités écologiques cherchait un partenaire pour lier la théorie, dispensée par Julie de l'association « Fais et Ris », à la pratique : c'est-à-dire la mise en place de végétaux afin de créer cette continuité écologique.



La Mairie qui avait été sollicitée quelque temps avant par l'école maternelle publique afin de réfléchir au problème de chaleur dans les classes en période de canicule et d'une présence importante d'eau dans les sols de sa cour arrière végétalisée, avait d'ores et déjà pris la décision de la plantation d'une rangée d'arbres.

Il a donc été tout naturellement proposé de lier les deux actions et d'organiser le jeudi 02 mars une journée qui a permis la mise en place d'une haie d'arbustes diversifiée et d'une rangée de 10 arbres comprenant érables, saules pleureurs, cerisiers à fleurs, mûriers platane,...



et de mettre en place une vingtaine de framboisiers dans des jardinières déjà existantes.

Les services techniques de la ville avec Lionel, François, Alexandre et Ulrich, en plus de préparer le terrain (trous de plantation, terreau, système d'arrosage,...) ont expliqué et secondé les enfants tout au long de la journée avec beaucoup de patience et de pédagogie. Le matin les 23 élèves de la classe de Mme Bonat suivis l'après-midi des 23 élèves de Mme Vialatte ont été particulièrement attentifs, curieux et acteurs de cet atelier. Madame Le Maire, présente, a remercié l'ensemble des intervenants ayant permis la concrétisation de ce projet.

● LA TRANQUILLITÉ À COURPIÈRE

Avec Laurent CLIVILLÉ, Premier Adjoint en charge de ces questions, nous avons rencontré en Sous-Préfecture le Commandant de Gendarmerie pour le remercier de la ténacité de ses équipes qui a permis d'apaiser la Place de la Libération : depuis des projets de reprise de commerces vacants commencent à se manifester, espérons qu'ils aboutissent.

Tous les problèmes de sécurité ne sont pas réglés à Courpière, nous le savons bien et les feux de poubelles de Janvier avaient justifié cette demande de rendez-vous au plus haut niveau. Nous avons demandé l'intensification des efforts contre la petite délinquance qui continue ça et là, d'empoisonner la tranquillité des habitants. Le Commandant nous a assurés de l'intensification des patrouilles et des contrôles sur Courpière.

Laurent CLIVILLÉ
Premier Adjoint

Christiane SAMSON
Maire de Courpière

Infos associatives

● ART, CULTURE & PATRIMOINE VOUS PROPOSE ART-SCÈNE

10ème Festival de Théâtre Amateur	17 spectacles - 17 troupes - 18 pièces - 163 acteurs	BORT L'ÉTANG Samedi 11 mars - 20h30 - « Tout le plaisir est pour nous » (Compagnons du théâtre de Messeix)
	COURPIÈRE tout à l'espace COUZON-COUBERTIN	SAUVIAT Samedi 11 mars - 20h30 - « Si on recommençait » (Théâtre de l'Horloge - Arsine d'honneur 2019)
	Vendredi 10 mars - 14h - « C'est le tarif » (Les Z'allumés de Champeix)	OLMET Samedi 11 mars - 20h30 - « Ma femme tient le volant » (Troupe des Charmeix de Vitrac)
	Vendredi 10 mars - 20h30 - « Un petit jeu sans conséquences » (Costières & Trapillons)	TREZIOUX Samedi 11 mars - 20h30 - « L'express 70100 » (La Traverse de Bard)
	Samedi 11 mars - 14h30 - « Trois dames sur une île déserte » (Les Comédiens du Bon Théâtre)	ORLÉAT Dimanche 12 mars - 14h00 - « Toqué avant d'entrer » (Les Pièces montées de la Couze)
	Samedi 11 mars - 20h30 - « Vengeance avec préméditation » (Les Zygom'Art)	VOLLORE-VILLE Dimanche 12 mars - 14h00 - « La Souricière » (Théâtre de la Goutte d'eau - F. Tixier)
Dimanche 12 mars - 16h30 - « Le diable au cor » (Foyer Rural des Ancizes)	SAINTE AGATHÉ Dimanche 12 mars - 14h00 - « Attention ! Sac poubelle égaré » (Les Baladins des Bois Noirs)	
AUBUSSON D'Auvergne Vendredi 10 mars - 20h30 « Jamais sans la valise » (Les Comédiens du Préchonnét)	DOMAIZE Dimanche 12 mars - 14h00 - « Léon, reviens Léon ! » et « Revenons à nos moutons » (Les Incroyables de Langeac)	
SAINT-JEAN D'HEURS Vendredi 10 mars - 20h30 - « Chacune son tour » (Au Plaisir des Mots. Cournon)	Renseignements & réservations - Maison du Tourisme - 04 73 51 20 27 Tarif dégressif pour plusieurs spectacles	
SAINT-DIER D'Auvergne Vendredi 10 mars - 20h30 - « Je veux voir Mioussov » (Les Uns Parfaits de Cébazat)	Réservations également sur le site : www.vacances-livradois-forez.com	
SERMERTIZON Vendredi 10 mars - 20h30 - « Gros mensonges » (Théâtre des 3 roues de Biozat)		

● FNACA

Le Comité de la FNACA invite ses adhérents et la population à assister à la cérémonie du cesser le feu en Algérie du 19 mars 1962. Rendez-vous devant le monument aux morts le 19 mars 2023 à 11h.

● AMICALE PHILATÉLIQUE

Journées d'échanges de plaques de muselet

L'Amicale philatélique et cartophile de Courpière et CAP'S 63 vous accueillent le dimanche 19 mars de 8h30 à 17h à la salle Jean Couzon de l'espace Coubertin, pour une journée d'échanges de plaques de muselet (capsules de bouchons de champagne).

Edition de 2 capsules numérotées sur bouteilles. Entrée gratuite et emplacement libre ouvert à tous, échange exclusivement.

● CLASSES 62/63/64

A l'occasion de leurs 80 ans, la classe 63 organise **un repas dansant, le jeudi 30 mars 2023 aux Arcades de Barjavelle à Courpière.**

Le prix du repas est fixé à 38 € (apéritif, vins et cafés compris). Les conjoints et conjointes sont cordialement invités et si vous avez des amis qui sont intéressés c'est avec plaisir que nous les accueillerons.

Merci de confirmer votre présence et le nombre de personnes avant le 22 mars 2023 auprès de Mme SAUZEDDE 04.73.53.04.59 ou R. PEREZ 06.70.30.41.18

Infos Diverses

● CANTINE SCOLAIRE

Menus du 13 mars au 17 mars

Lundi : salade de riz aux petits légumes, émincé de volaille persillé, haricots verts, yaourt ou fromage, fruit d'hiver.

Mardi : salade verte, saucisse, cocos façon casoulet, yaourt ou fromage, poires à la menthe.

Jeudi : lentilles vertes en salade, picoussel (galette de pain œuf et légumes), carottes à la crème, yaourt ou fromage, fruit de saison..

Vendredi : velouté de radis noirs, bœuf au jus de raison rouge, coquillettes au beurre, fromage, flan au caramel.

● MARCHÉ HEBDOMADAIRE

Le marché hebdomadaire de Courpière se déroule les mardis matins de 8h à 12h30 en centre bourg, il se transforme en foire mensuelle le 3ème mardi de chaque mois.

● MESSES

Samedi 11 mars à 18h00 : Olliergues

Dimanche 12 mars à 11h00 : Courpière

● LOCATIONS

Pour les immeubles concernés par le permis de louer, seules les annonces ayant obtenu l'accord « permis de louer » pourront être publiées.

- A louer à Courpière appartement F4 avec garage et jardin. Libre au 1er avril 2023. Tél. : 06.83.81.00.12

Infos associatives (suite)

● CINÉMA REX

Samedi 4 mars à 20h au Cinéma Rex a eu lieu la projection du film « Là où le temps s'est arrêté » en compagnie du réalisateur Christophe TARDY.

Le cinéma était rempli pour ce précieux témoignage sur la vie rurale avant la société de consommation. Les spectateurs ont vécu un authentique moment de partage et de simplicité.

LES TÊTES GIVRÉES - France 2023 - Comédie dramatique - Durée : 1h42

Vendredi 10 mars à 20h30

INTERDIT AUX CHIENS ET AUX ITALIENS - France, Italie, Suisse 2022 - Animation - Durée : 1h10

Samedi 11 mars à 14h30
Dimanche 12 mars à 11h00

L'ASTRONAUTE - France 2022 - Comédie dramatique - Durée : 1h50

Samedi 11 mars à 17h30
Lundi 13 mars à 20h30

LA TOUR - France 2023 - Drame - Durée : 1h29

Samedi 11 mars à 20h30

BRILLANTES - France 2022 - Comédie dramatique - Durée : 1h34

Dimanche 12 mars à 17h30

Infos sportives

● ÉCURIE CHIGNORE ET ASA DÔME-FOREZ

L'Ecurie Chignore de Courpière et l'ASA Dôme-Forez organisent le 10 et 11 Mars 2023 le 52ème rallye national des Monts-Dôme Coupes de France des Rallyes

Départ à 08h00 et arrivée à 17h45 au Pré de la Foire à THIERS. 2 spéciales :

- ES 1-3-5 : LES MARTEAUX -CHOSSIERE (08h30-12h27-15h19)

Zones Publiques Obligatoires Pour les Spectateurs : Saint Agathe Carrefour D102xD131A (Place de l'Eglise), Carrefour D131xD7 (Pré à Droite au-dessus du Pont)

- ES 2-4-6 : LE TREVY - AUGEROLLES (09h08-13h05-15h57)

Zones Publiques Obligatoires Pour les Spectateurs : Carrefour D41xD102 (Pré en Surplomb), Les Mines Carrefour D102XD97, Olmet Carrefour D313XD45

Vérifications, Assistance, Regroupement des Véhicules de Courses et de Ballade, et Village au Pré de la Foire à THIERS

Renseignements sur www.asadomeforez.com et sur Facebook.

● ASSOCIATION COURPIÉROISE DE VOLLEY-BALL (A.C.V.B)

La semaine dernière, l'ACVB F, la toute nouvelle équipe féminine adulte a réalisé un très beau match contre les premières du championnat: 25/23 gagné, 21/25 perdu, 25/19 gagné, 17/25 perdu et s'est finalement inclinée dans un 5e set décisif 11 points à 15. Venez soutenir cette nouvelle équipe qui ne manquera pas de vous surprendre! (Match à venir en cours de programmation). Programme des matchs mixtes:

-Mardi 14 Mars à 20h: PERPEZATI/ACVB2 Gymnase le Marchédial à Rochefort Montagne.

-Jeudi 16 Mars à 20h: ACVB1/ SAT2 (Thiers) au Gymnase de Bellime .Venez nombreux les encourager

● TENNIS CLUB COURPIÈRE

TRIPES /BIFTECKS du tennis club Courpière.

Dimanche 12 Mars - de 7h à 14h à la salle d'Animation de Courpière.

Au menu pour 15 € adultes et 12 € enfants Assiette de charcuterie Tripes ou bifteck/frites Fromage et dessert Réservations 06.29.56.09.05

● TENNIS DE TABLE COURPIÉROIS (TTC)

Résultats de la 3ème journée de championnat :

- Équipe 1 en D1: Défaite 10-4 vs TT Castelpontin 2

Composition : Bruno ANTOINE, Matthieu COUEGNAS, Jean-François PEZERIL, Pierre ROUVET

- Équipe 2 en D3: Victoire 9-5 vs Veyre-Monton TT 1

Composition : Didier CHEZE, Michel HADJADJ, Rémi SABLONIERE

- Équipe 3 en D5: Victoire 9-1 vs PPC Orleat 6

Composition : Maxence BEAUVOIR, Alex et Théo GARRIER

- Équipe 4 en D5: Victoire 9-1 vs Stade Clermontois 13

Composition : Aymeric BRIVADY, Xavier CHASSAIGNE, Mickael CHEVALERIAS

● UNION SPORTIVE COURPIÉROISE (USC)

Les rencontres du week-end :

Samedi 11 mars :

U8-U9 : Plateau - 10h à Thiers

U10 : Plateau - 10h à Celles sur Durolle

U11 : Plateau - 10h à Courpière (Bonhomme)

U13 : VS Lezoux- 14h30 à Lezoux

U18 : VS Vallée de Veyre - 15h à Courpière(Bellime)
SE1 : VS Enval Marsat - 20h à Courpière (Bellime)

Dimanche 12 mars :

U15 : VS Vertaizon/Mezel - 10h à Mezel

SE2/SE3 : Forfait général des équipes adverses.



MAIRIE DE COURPIÈRE - Département du PUY-DE-DOME - Place Cité Administrative
Code Postal 63120 - ☎: 04 73 53 01 21. Fax : 04 73 51 21 55.

Courriel : mairie@ville-courpiere.fr - Site Internet : www.ville-courpiere.fr

Édité et imprimé par la Ville de Courpière - Tiré à 2100 exemplaires - Gratuit

Directrice de la Publication et de la Rédaction : Christiane SAMSON - Dépôt légal à parution.

« Imprimé sur technologie d'impression à froid écoresponsable RISO »